

Saint-Nicolas, le 17 avril 2025

Aux membres du Conseil communalMadame la conseillère,
Monsieur le conseiller,

En application de l'article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ainsi que de l'article 12 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, je vous prie de bien vouloir prendre en compte **le point supplémentaire** à l'ordre du jour de la **séance du Conseil communal du 22 avril 2025**, à 19h30, dont la teneur suit :

A la demande de Mme A. SCIME (Groupe PS)

30bis. Motion de soutien aux travailleuses et travailleurs des magasins Cora de Belgique à la suite de l'annonce de leur fermeture prochaine.

**Lahcen AIT OUSSAKOUR**
Bourgmestre f.f.

Motion de soutien aux travailleuses et travailleurs de Cora:

L'annonce de la prochaine fermeture des magasins et du dépôt Cora et ce, malgré les nombreux efforts consentis par les travailleurs constitue une nouvelle catastrophe pour notre région, avec des conséquences tant sur le plan social qu'économique.

Le PS de Saint-Nicolas, soutient les 1800 travailleuses et travailleurs de Cora qui vont perdre leur emploi, et plus particulièrement ceux du Cora de Rocourt dont certains résident sur le territoire de notre commune. Le Parti Socialiste de Saint-Nicolas soutiendra à la veille des négociations sociales tous les travailleurs et travailleuses dans leur combat.

Nous exprimons notre solidarité la plus totale envers l'ensemble du personnel, ainsi qu'envers toutes les personnes et familles touchées, de près ou de loin, par cette décision.

Alberta SCIME, cheffe de groupe du parti socialiste.

DIVERS – Motion de soutien aux travailleuses et travailleurs des magasins Cora de Belgique à la suite de l'annonce de leur fermeture prochaine.

Le Conseil communal,

Vu la décision de fermeture annoncée des sept magasins Cora en Belgique, une mesure brutale qui touche des centaines de travailleuses et travailleurs dans tout le pays ;

Considérant l'impact de cette décision sur le magasin Cora de Rocourt, pourtant économiquement rentable ;

Considérant les conséquences humaines, sociales et économiques de ces fermetures, en particulier pour les travailleuses et travailleurs et leurs familles, dont de nombreuses familles saint-clausiennes, travailleuses et travailleurs désormais plongés dans une incertitude profonde quant à leur avenir professionnel ;

Considérant que cette situation doit interpeller l'ensemble de notre société et appelle à une solidarité concrète envers celles et ceux qui perdent aujourd'hui leur emploi, souvent après de très nombreuses années de service au sein d'une seule et même entreprise : Cora ;

Considérant l'importance de défendre un modèle économique qui respecte la dignité des travailleurs et leur droit à un emploi stable et de qualité ;

DECIDE, à l'unanimité des membres présents :

Article 1 : d'exprimer sa profonde solidarité et son soutien aux travailleuses et travailleurs suite à la fermeture annoncée des magasins Cora en Belgique.

Article 2 : d'appeler les autorités régionales et fédérales à mettre en place, en concertation avec les organisations syndicales, toutes les mesures applicables dans le cadre d'un licenciement collectif et toutes les mesures nécessaires pour accompagner les travailleuses et travailleurs concernés, notamment via des cellules de reconversion, des formations et un soutien à la réinsertion.

Article 3 : d'encourager les entreprises locales et régionales à se mobiliser pour offrir des opportunités d'emploi aux personnes impactées par ces fermetures.

Article 4 : de charger le Collège communal de transmettre cette motion aux représentants syndicaux concernés, au Gouvernement wallon et au Gouvernement fédéral, afin de leur faire part du soutien de la commune de Saint-Nicolas.